

Eure

Education nationale. Vers un nouveau système d'évaluation en milieu scolaire

L'ÉVEIL NORMAND | mercredi 3 octobre 2018

564 mots | -



Marie Tamarelle-Verhaeghe et Régis Juanico ont visité deux établissements de Bernay pour sonder le personnel éducatif.

Les députés Marie Tamarelle-Verhaeghe (LaREM) et Régis Juanico (Génération. s) sont co-rapporteurs d'une étude sur l'évaluation en milieu scolaire. Ils étaient de passage, en juin, dans des établissements de Bernay. Retour et perspectives.

Evaluer l'école pour la réussite de tous : c'est sous ce titre que les députés Marie Tamarelle-Verhaeghe (LaREM) - sur la 3^e circonscription de l'Eure - et Régis Juanico (Génération. s) ont rendu leur rapport parlementaire (le 27 septembre) sur la fonction d'évaluation du système éducatif, au nom du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC).

Mais avant cela, les deux parlementaires avaient procédé à une visite dans deux établissements bernayens - collège Marie-Curie et une école primaire de quartier - pour sonder les personnels éducatifs de façon transversale (photo).

Deux constats importants sont à extraire du rapport parlementaire. En substance, il est dit que quand « l'évaluation existe elle est morcelée, pas appliquée ou incohérente ». Et que l'évaluation est pour la « plupart anxigène, pour certains paralysante », que l'on parle des élèves, des agents ou des enseignants. « Tous ont un rapport négatif aux évaluations. » Et, pourtant, l'idée d'une possible réforme sur les outils d'évaluation est de faire passer le message que ce n'est aucunement une « sanction », mais un outil de « progression ».

Rapport... de confiance

« Notre fil conducteur, c'est de rentrer dans une structure positive de l'évaluation. C'est-à-dire d'appréhender l'évaluation comme un outil indispensable pour la réussite, en

mesurant le bien-être à l'école qui en est un facteur. Il faut instaurer un climat de confiance », rappelle la députée de l'Eure.

L'évaluation doit se pratiquer de manière globale. Pour les enfants, la pertinence, c'est en début de cycle et en début d'année scolaire afin que les enseignants, de leur côté, ne prennent pas l'évaluation des élèves comme une évaluation de leur pédagogie.

« **On n'évalue pas les enfants en même temps que les enseignants** », confirme la députée. Les tests des enfants doivent servir d'outils. « **C'est une photographie des élèves ; une photographie aussi pour savoir, au niveau national, au niveau de l'établissement, où en sont les enfants ?** », ajoute-t-elle.

Il faut éviter le « **bachotage** », qui ne permettrait pas d'évaluer correctement. Et, en complément des acquis scolaires, il est de plus en plus question de mettre en exergue les compétences de créativité, de progrès, de comportement, de recherche d'information, etc. des enfants. La mise en place de « **pôles de ressources** » est préconisée pour aider les élèves en difficulté scolaire. Comment mieux les orienter pour les soutenir au mieux.

Concernant les enseignants, l'idée que des augmentations de salaire ne s'arrêtent pas à « **21 ans de carrière** » fait son chemin. Au ministre de l'Education nationale de trancher en proposant une réforme allant dans ce sens.

Différents leviers sont mis en perspective à l'intérieur du rapport sur l'évaluation, comme, par exemple, la création d'un conseil de l'évaluation capable de générer des statistiques pertinentes et qui devrait accompagner le projet de réforme qui sera présenté début 2019. La « **réussite** » étant « **multifactorielle** », des évaluations externes seront plus fréquentes aussi, car les établissements seront également évalués.

Benoît Négrier